

FORMULAIRE DE RETOUR

INCITATIFS POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÉCOLE DES ÉCHOS-DE-LA-FORÊT SAINT-PHILÉMON

Le conseil municipal de Saint-Philémon a adopté à sa séance de juin 2018 des incitatifs pour soutenir la pérennité de l'école des Échos-de-la-Forêt. Pour plus de précisions, on peut se référer au site internet de la municipalité à l'onglet 'procès-verbaux' ou s'informer au bureau municipal. Le présent formulaire est à compléter par les parents pour demander l'obtention des bénéfices liés aux incitatifs offerts. Le comité de développement économique est responsable d'évaluer l'admissibilité et le cas échéant, d'effectuer les versements selon les modalités prévues.

IDENTIFICATION

NOM DES PARENTS : _____
Père

_____ Mère

ADRESSE : _____

ADRESSE 2 (si différente) _____

TÉLÉPHONE : _____
Père Mère

COURRIEL : _____

NOM DU OU DES ENFANTS INSCRIT(S) À L'ÉCOLE DES ÉCHOS-DE-LA-FORÊT

_____ Âge _____ Degré scolaire _____
Prénom Nom

_____ Âge _____ Degré scolaire _____
Prénom Nom

DEMANDE DE BÉNÉFICE (cochez)

- 500 \$ PAR ENFANT INSCRIT À L'ÉCOLE DES ÉCHOS-DE-LA-FORÊT
- 100 \$ PAR ENFANT POUR MATÉRIEL ET ACTIVITÉS SCOLAIRES

ATTESTATION D'UN RESPONSABLE DE L'ÉCOLE DES ÉCHOS-DE-LA-FORÊT

J'atteste que _____

Nom du ou des enfants

est(sont) inscrit(s) à l'école Des Échos-de-la-Forêt pour la période scolaire 2018-2019.

_____/_____/_____
Signature du responsable Fonction Date

ATTESTATION DES PARENTS DEMANDEURS

_____/_____/_____
Signature du Père Date Signature de la Mère Date

****Retourner le formulaire au bureau municipal**